



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° Siret 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide Dumont - 26400 CREST



Tel Président : xxxxxxxxx

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92814 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

SEJOUR dans les Pyrénées Catalanes

Du dimanche 22 septembre au samedi 28 septembre 2024 (7 jours/6 nuits)

COUT DU SEJOUR : 520 euros par personne (covoiturage* non inclus environ 100 €)

(* le prix du covoiturage est donné à titre indicatif et ne rentre pas dans les prestations décrites dans cette information préalable)

Responsable du séjour : Régine DENIAU - Tel 06 88 38 90 59

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 1^{er} février 2024

**Eaux chaudes, Grillade et Terroir
Séjour proposé par RandoEquilibre66**



Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours.

Nombre de participants et déplacements : 12 à 25 personnes maxi - covoiturage ou minibus (à préciser selon nombre de participants)

Date et durée du séjour : Du dimanche 22 septembre au samedi 28 septembre 2024 (7 jours/6 nuits)

Hébergement : Pension complète en hôtel 3 * à PUIGCERDA (Espagne) - Piscine et parc
Les paniers repas pour les randonnées sont inclus ainsi que le picnic du dernier jour sur le trajet retour.

Randonnées : 5 randonnées accompagnées - altitude maximum = 2600m

1 accompagnateur de montagne professionnel si 1 groupe de 12 personnes - niveau moyen (entre 500 à 700m de dénivelés +)

2 accompagnateurs si groupe de 25 personnes avec 2 niveaux de randonnées : facile (entre 300 et 400m de dénivelés +) et moyen (entre 500 à 700m de dénivelés +)

➔ **PREVOIR** : picnic du 1^{er} jour. contenant / boite pour la salade.

PROGRAMME DU SEJOUR

J1 dimanche 22/09 : Départ de Crest Parking Action à 7h30 pour PUIGCERDA - Arrêt à la Forteresse de Salses - Arrivée prévue en fin d'après-midi - Accueil à l'hôtel et Sangria de Bienvenue avec Tapas maison.

J2 lundi 23/09 : **Les Écrins bleus du Carlit** - (500m+ ou 300m+) - Un itinéraire secret, loin des chemins balisés, à la découverte du plus grand domaine lacustre des Pyrénées Catalanes. Déjeuner picnic. -

J3 mardi 24/09 : **Rando Faune dans le massif du Puigmal** - (650m+ ou 400m+) Sur de vieux passages de contrebandiers, nous découvrirons la richesse de la Faune du Massif du Puigmal (isards, marmottes, vautours, gypaète...) - Déjeuner picnic.

J4 mercredi 25/09 : **Rando'Plaisir en Vallée d'Angoustrine** - (500m+ ou 300m+) - Randonnée sur les pas des anciens tailleurs de pierre suivie d'une grillade dans le pur esprit catalan dans le cadre de la Chapelle romane St Martin. Détente en fin de journée dans les Eaux Chaudes Naturelles

J5 jeudi 26/09 : **Le Lanoux Le plus grand lac des Pyrénées** (500m+ ou 300m+) - Une boucle parsemée de fleurs, dans l'ultime vallée de Catalogne, du lac de Font Vive jusqu'à l'immensité bleutée du Lanoux.

J6 vendredi 27/09 **La Vallée des Fleurs** - (650m+ ou 400m+) - Rando'flore au coeur de la Réserve Naturelle, véritable sanctuaire botanique pour amoureux de la Nature. Sur le retour, visite d'un séchoir à jambons et dégustation chez un artisan charcutier.
Dîner festif avec Sangria, Tapas, Fideua et Dessert Surprise.

J7 samedi 28/09 : **Départ de PUIGCERDA après le petit déjeuner** - retour sur Crest dans l'après-midi. - Déjeuner picnic en cours de route.

Le programme peut être modifié sur décision du responsable ou des guides en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants. Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif.

PRIX DU SEJOUR 520 € par personne + covoiturage environ 100 €

LE PRIX COMPREND :

- La sangria de Bienvenue et ses Tapas
- 6 nuits en pension complète (chambre double - prestations hotelières) du dîner du premier jour au picnic du déjeuner du dernier jour - 1/4 de vin inclus aux dîners
- 5 picnics avec salade composée
- La grillade catalane pleine Nature
- Le dîner festif de fin de séjour
- 5 randonnées accompagnées
- La baignade dans les Eaux Chaudes
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «assistance voyageur» incluse avec votre licence.

NE SONT PAS COMPRIS :

- Le repas de midi du jour du départ.
- Le covoiturage à régler au retour (environ 100€)
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (29€)
- Les achats personnels et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Contactez Régine DENIAU 06 88 38 90 59 (ou Gabriel MAGNON 06 10 40 08 09 après le 26 janvier 2024)

- par téléphone ☐ indiquez vos NOM et PRENOM si vous avez le répondeur
- par sms ☐ je vous enverrai un sms indiquant que j'ai bien reçu votre demande

Si disponibilité, je vous ferai parvenir par mail :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.

Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DE CES 2 BULLETINS, ACCOMPAGNES d'un chèque (acompte + assurance) à l'ordre de TOUR ET DETOURS et adressé à : TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

☐ Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail.

☐ Dans tous les cas, nous retourner le bulletin de souscription aux assurances signé (Annexe 11) même si vous n'y souscrivez pas, en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance.

☐ L'ACOMPTE + EVENTUELLEMENT SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EN UN SEUL CHEQUE

Préciser le séjour concerné au dos des chèques ainsi que le nom des personnes concernées.

PAIEMENT :

- 1er acompte à l'inscription : 160 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription (29€). ☐ Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.
- 2ème acompte : 180 € au 21 juin 2024
- Solde : 180 € au 21 août 2024

PLUS SIMPLE : Vous pouvez nous adresser **vos 3 chèques en même temps que l'inscription**, chaque chèque sera encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier !

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- ☐ Annulation jusqu'au 20 juin inclus : retenue du 1er acompte (160 €)
- ☐ Annulation jusqu'au 20 août 2024 inclus : retenue des deux premiers acomptes (160 € + 180 €)
- ☐ Annulation après le 20 août 2024 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées.

☐☐ **SAUF** :

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.

☐☐☐ En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursable.

Fait à Crest, le 08 Janvier 2024

Le Responsable du séjour :

Régine DENIAU

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.